

Compte rendu du CTL du 13 septembre 2022

L'ordre du jour de cette instance comportait 10 points, dont 2 seulement pour avis, les PV des précédents CTL. Tout le reste était pour information.

Ainsi cette instance paritaire, donc lieu de dialogue social, ne sert plus qu'à informer les représentants du personnel, et encore avec toutes les limites décrites ci-après.

Bilan de la campagne des entretiens professionnels :

Un nouvel applicatif devrait être déployé l'année prochaine (ESTEVE) en remplacement d'EDEN-RH qui concernera l'ensemble des agents (Titulaires, contractuels et agents BERKANI).

Lors de la dernière campagne de notation, il y a eu seulement 2 recours hiérarchiques auxquels il a été donné une suite favorable.

Solidaires Finances Publiques a insisté sur l'importance de la notation dans la carrière des agents (Mutation, promotion, ...).

Bilan quantitatif du télétravail :

En Dordogne, fin 2021, 40 % des agents télétravaillent

Pour la Direction il s'agit d'un « vrai » bilan. Au contraire, nous avons dénoncé une approche seulement quantitative alors qu'après 2 ans de déploiement du télétravail, une analyse qualitative s'imposerait :

- Existe-t-il une véritable organisation des services pour en tenir compte ?
- Quelle est la motivation d'un télétravailleur : Éloignement géographique ? Tranquillité d'esprit ? Ou Fuite du service ? ...
- Quelle répercussion sur le collectif de travail ?
- Les missions sont-elles pleinement remplies ?

Comme simple réponse, la direction nous indique qu'elle attend un outil développé par la DG, et qu'aujourd'hui on est encore au stade « du bricolage »

Avec cynisme, le directeur ajoute que le télétravail a été un élément facilitateur du NRP.

Programme annuel de prévention (PAP)

Etudié en CHS-CT, il nous a été présenté pour information.

Une nouvelle fois, les réponses apportées aux risques psycho-sociaux (communs à de nombreux services et les plus graves à nos yeux) ne correspondent clairement pas aux attentes des personnels. La tournée des services par le DRH pour rappeler aux agents les règles de gestion n'est pas à la hauteur du mal-être des agents.

Nous avons également dénoncé la suppression de risques liés au management, présents dans le DUERP concernant le SIE de Périgueux. En agissant ainsi, la direction met clairement en doute la parole des agents recueillie lors de la rédaction du DUERP. Devant notre insistance, le directeur s'est engagé à réfléchir à la possibilité de réintroduire le sujet dans le PAP.

Plan de continuité d'activité

Il est destiné à organiser les services en cas de crise majeure (Pandémie, incendie, ...) et a vocation à être présenté à l'ensemble des agents par leur chef de service.

Serveur vocal interactif (SIV) au profit des services RNF (Recettes non fiscales)

La Dordogne a proposé sa candidature après une expérimentation évidemment réussie et menée dans 4 départements.

Sous prétexte de soulager les agents du service en matière d'accueil téléphonique, il a à nos yeux pour seul objectif de décourager les redevables en les réorientant vers les outils numériques. L'occasion aussi de rappeler que ce genre de « solution organisationnelle » sert aussi à compenser le manque évident de personnel.

Actualisation du protocole PRS SIE/SIP

Les seuils de transfert des créances ont été revus à la hausse pour que le PRS se concentre sur les dossiers à enjeux.

Il en résulte une charge supplémentaire pour les SIE et les SIP.

Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme

Ce sujet nous avait été présenté lors du CTL du 29 mars 2022 de manière très incomplète, en particulier sur la volumétrie.

Ainsi, l'assiette, qui sera gérée par le SDIF, représente environ 10 800 titres (au 31/12/2021) transférés à la DDFIP. 3 emplois seront transférés de la DDT pour accompagner la mission (1 en 2022, 1 en 2023 et 1 en 2024), à noter que sur ces 3 transferts, 2 ne sont que des chaises vides.

La direction anticipe des gains de productivité grâce à la dématérialisation ...

A la lumière des expériences passées, on ne peut qu'en douter...

Questions diverses

Nous avons évoqué la situation de l'accueil primaire sur le site de Sarlat. La sortie des avis TF génère une forte affluence au guichet. La départementalisation du SDIF a pour conséquence la suppression de l'accueil physique dans les sites extérieurs, et crée de l'incompréhension chez les contribuables, et des tensions entre collègues.

Ce fut aussi l'occasion, à l'instar de points abordés plus haut (télétravail, PAP, SVI et la taxe d'urbanisme !) d'insister à nouveau sur les problèmes de la gestion téléphonique et ses répercussions dans les services.

Autre point évoqué, l'état des bâtiments administratifs avec l'exemple de Sarlat pour les infiltrations, l'isolation avec celui de la cité administrative, de la vétusté du parc immobilier en général. A l'heure où la crise climatique prend des proportions bien au-delà de ce qui était déjà prévisible, nous avons rappelé les enjeux environnementaux et le caractère incontournable de ces derniers. Solidaires a signifié que désormais l'impact environnemental serait systématiquement abordé dans nos analyses respectant ainsi la décision prise lors de notre dernier congrès : Justice fiscale, justice sociale, justice environnementale.